La Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes, a ouvert un concours de composition musicale. Une médaille d'or, de vermeil ou d'argent, selon le mérite de l'œuvre, sera décernée à l'auteur de la meilleur composition musicale pour *Chœur d'hommes*, sans accompagnement ni *solo*, sur des paroles dont nous donnerons le texte.

Les chœurs pourront être à trois ou quatre voix.

Le manuscrit devra être accompagné d'au moins une feuille copiée de chaque partie vocale (tenors ou basses).

Le tout devra être adressé *franco* au secrétariat-général de la Société le 1er juin 1857, *terme de rigueur*.

Les noms des concurrents seront contenus dans un billet cacheté, joint aux pièces envoyées et reproduisant en suscription l'épigraphe que chacune d'elles devra porter.

Il existe dans la commune de Molinghem (Pas-de-Calais), deux époux qui, par leur longue et heureuse union, font l'objet de l'admiration de tous ceux qui les connaissent.

M. Antoine Lefebvre est aujourd'hui âgé de 96 ans, et Bernardine Barre, sa femme, est arrivée à sa 91.e année. 70 printemps se sont passés depuis le jour où M. Lefebvre conduisit à l'autel celle qu'il voulait avoir pour épouse. Cinq enfants sont issus de cette union : l'aîné a 69 ans et le plus jeune 60. Les parents jouissent encore d'une santé robuste, et il y a quelques années à peine que le père a cessé de conduire lui-même les chevaux de sa ferme.

— Les vers à soie en France, ont produit, en 1853, 26 millions de kilogrammes de cocons ; ç'a été l'année la plus abondante depuis près d'un siècle ; les cocons valaient 117 millions de francs.

En 1856, la récolte n'a été que de 7,500,000 kilogr., valant 57 millions de francs.

— *Une fausse alerte.* — Avant-hier matin, avant le jour, 3 à 4,000 personnes stationnaient sur la Place-d'Armes, de Cambrai, dans l'espoir d'être témoins de l'exécution du malheureux Longuet. La plupart de ces curieux avaient voyagé une partie de la nuit. Quelques-uns même étaient accourus de l'Aisne et de la Somme pour jouir du triste spectacle dont on paraît ici si avide depuis quelques semaines. Qu'on juge du désappointement de tous ces paysans et de toutes ces paysannes quand ils virent qu'à sept heures du matin on ne dressait pas encore l'échafaud. Jusque-là, ils avaient espéré ; ils avaient cru ou que le bourreau n'avait pas été éveillé à temps, ou que le supplice devait avoir lieu au grand jour ; mais les enfants de l'armée noire, éveillés aussi de meilleure heure, vinrent bientôt les désillusionner. Toutes les nouvelles députations des villages environnants, commencèrent à être reçues par eux à chaque bout de rue qui aboutit à la Grand'Place et couvertes de huées. Des cavaliers, qui accouraient ventre à terre dans la crainte d'arriver trop tard n'étaient pas mieux fêtés. Un chariot rempli d'hommes, de femmes, d'enfants, traîné par deux chevaux vigoureux, tout ruisselants de sueur, fut escorté par nos gamins et accueilli par les hourrahs de la multitude. Il faut avouer cependant, que nos campagnards ne furent pas les seuls punis de leur curiosité. Nous avons vu, pour notre part, plusieurs Cambresiens, en costumes de voyage, qui, partis dimanche dans le courant de la journée, revenaient bravement en tête de paysans leurs amis ou connaissances qu'ils avaient été convier comme pour un jour d'allégresse.

O honte ! et tout cela arrive en plein dix-neuvième siècle ! dans le siècle *de la civilisation des lumières et du progrès !*

Ainsi qu'aux fêtes du 15 août, les paysannes, qui, pour la plupart, trainaient leurs enfants, par la main, avaient fait leurs petites provisions de vivres pour la journée. En se voyant ainsi déçues dans leur attente, auront-elles mangé de bon appétit ?....

— Ce n'est point seulement à Cambrai que la foule attend avec avidité le moment de l'exécution de Longuet, et qu'elle se trompe journellement sur l'heure de ce dénouement tragique. A Douai, le curiosité n'est pas moins excitée et n'engendre pas moins de faux bruits. A l'heure même où nous écrivons, bien des personnes croient que l'exécution a eu lieu hier et en attendent les détails avec impatience. A ceux-là, nous dirons que Longuet est toujours à la prison de Saint-Vaast, que la résignation ne l'a pas abandonné depuis que nous avons constaté, il y a quelques jours, l'état de son esprit, et que ce calme, au contraire, est devenu plus visible encore depuis que le coupable s'est approché du tribunal de la pénitence. D'ailleurs que les gens avides de ce genre de nouvelles se rassurent, car l'*Indépendant* est en mesure de les leur donner *certaines* quand l'instant sera venu. *(Indépendant.)*.

La lune rousse, l'effroi de nos cultivateurs, ne commencera cette année que le 24 avril,

---

Mardi, prochain, 10 mars, et les mardis suivants, le professeur de mécanique à la Faculté des Sciences de Lille commencera l'étude de la résistance des matériaux. Le cours a lieu à huit heures du soir.

ÉTAT-CIVIL.

NAISSANCES.

Du 16 au 28 février inclus : 41 garçons, 37 filles.

MARIAGES.

16 février.

Entre Deguffroy, François, 31 ans, ajusteur mécanicien, et Duleu, Virginie, 21 ans, journalière.

Entre Vogelaere, Joseph, 29 ans, fileur, et Debacker, Marie, 31 ans, journalière.

Entre Mansuet, Célestin, 36 ans, marchand de lait, et Foris, Chrisoline, 36 ans, servante.

18 février.

Entre Segard, Auguste, 28 ans, employé d'octroi, et Dusautoire, Flavie, 31 ans, m.de de bonnetteries.

Entre Delporte, César, 33 ans, contre-maître de fabrique, et Foveau, Rosine, 26 ans, m.de boulangère.

Entre Scolet, Hypolite, 24 ans, sans profession, et Dubar, Elise, 28 ans, sans profession.

23 février.

Entre Bogaert, Liéveu, 24 ans, fileur, et Gabriels, Rosalie, 23 ans, journalière.

Entre Dassonville, Pierre, 44 ans, fileur, et Monnier, Antoinette, 51 ans, journalière.

Entre Martroye, Charles, 37 ans, peigneur de laines, et Fauquet, Amandine, 24 ans, couturière en robes.

Entre Delplanque, Louis, 42 ans, fileur, et Heroguez, Marie, 36 ans, journalière.

Entre Fournier, Edmond, 32 ans, ouvrier apprêteur, et Vinchant, Sophie, 26 ans, couturière.

Entre Cateaux, Emile, 25 ans, ourdisseur, et Voreux, Uranie, 19 ans, journalière.

Entre Wauters, Adolphe, 26 ans, fileur, et Trillon, Bénédictine, 19 ans, journalière.

Entre Lecroart, Jean, 38 ans, tisserand, et Dhuy, Arsène, 35 ans, journalière.

Entre Lecorne, Pierre, 27 ans, fileur, et Vandevelde, Catherine, 23 ans, journalière.

Entre Rasson, Pierre, 26 ans, tisserand, et Lepoutre, Augustine, 18 ans, journalière.

Entre Ducoulombier, Charles, 31 ans, tisserand, et Vanpevenage, Marie, 25 ans, tisserande.

Entre Lorel, Alfred, 27 ans, serrurier mécanicien, et Fievel, Joséphine, 19 ans, journalière.

Entre Bourdeaud'hui, Prosper, 32 ans, tisserand, et Pollet, Célina, 30 ans, journalière.

Entre Renard, Louis, 46 ans, fileur, et Bonduelle, Adelaïde, 42 ans, journalière.

Entre Chantraine, Louis, 37 ans, ouvrier maçon, et Voreux, Rosine, 47 ans, m.de d'étoffes.

Entre Franchomme, Félix, 23 ans, dessinateur, et Delescluse, Juliette, 28 ans, modiste.

Entre Minne, Louis, 21 ans, fileur, et Vanderheeren, Maria, 22 ans, couturière.

Entre Debaisieux, Charles, 21 ans, tourneur en cuivre et Wauters, Thérèse, 19 ans, tisserande.

Entre Rickal, Guillaume, 31 ans, ajusteur mécanicien, Mary, Jeanne, 30 ans, dévideuse.

24 février.

Entre Lecomte, Louis, 24 ans, liseur pour tissus, et Liagre, Joséphine, 34 ans, servante.

Entre Monbel, Henri, 41 ans, tisserand, et Lenfant, Amélie, 33 ans, journalière.

26 février.

Entre Demaque, Henri, 30 ans, domestique, et Cuvelier, Henriette, 22 ans, repasseuse.

DÉCÈS.

16 février.

Deleuw, Louis, 36 ans, commis de bureau, hôpital.

Rasseneur, Séraphine, 56 ans, journalière, célibataire, hôpital.

17 février.

Ducatteau, Marie, 73 ans, propriétaire, veuve en 2es noces de Mathieu Delcroix, route de Mouveaux.

Calonne, Elise, 47 ans, ménagère, épouse de J.-B. Castel, hôpital.

18 février.

Dubar, Chrétien, 34 ans, fabricant, rue de la Fosses aux Chênes.

Despretz, Marie, 18 ans, journalière, célibataire, hôpital.

20 février.

Honoré, François, 40 ans, domestique, hôpital.

Lerouge, Jean, 53 ans, tisserand, rue du Tilleul.

Leplat, François, 83 ans, journalier, rue de l'Alouette.

Prouvost, Jean, 24 ans, tisserand, rue Jean-Ghislain.

21 février.

Lefebvre, Célina, 20 ans, journalière, célibataire, rue Notre-Dame.

22 février.

Hestelante, Jean, 64 ans, cultivateur, chemin du Fresnoy.

23 février.

Carette, Apoline, 34 ans, journalière, célibataire, rue du Grand-Chemin.

24 février.

Verstraeten, Pierre, 56 ans, fileur, pavé de l'Epeule.

25 février.

Dubart, Aimable, 79 ans, journalier, hôpital.

Vandenbecke, Sophie, 38 ans, ménagère, épouse de Leo Debaeremaecker, rue du Fresnoy.

26 février.

Roger, Emmanuel, 59 ans, tisserand, pavé de l'Epeule.

Carton, Denis, 49 ans, marchand cabaretier, rue de Tourcoing.

28 février.

Lecrenier, Philippine, 85 ans, sans profession, veuve de Charles-Louis Wilfart, rue St-Georges.

Butteau, Charles, 83 ans, journalier, rue du Ballon.

Plus 18 garçons et 14 filles décédés au-dessous de l'âge de sept ans.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE

Du 26 février au 5 mars.

Nous sommes décidément en plein courant de hausse, et il n'est pas de pessimiste qui se refuse aujourd'hui à croire à la durée de ce mouvement. —La situation financière, surtout depuis que la Banque a rendu au commerce les échéances trimestrielles, inspire à tout le monde une légitime confiance, et les dispositions des esprits se trahissent par des demandes continuelles, par l'entrée successive des capitaux dans les valeurs.

L'approche de la liquidation de la rente n'était pas sans inspirer quelques inquiétudes. Il y avait de fortes positions engagées à la hausse, et si les vendeurs étaient restés maîtres du terrain, leur victoire aurait pu entraîner une baisse considérable. Le sort de la liquidation dépendait presque entièrement de la réponse des primes. Celle-ci ayant eu lieu à 70 30, la hausse n'a plus été douteuse, et les rachats du découvert venant en aide aux demandes du comptant, la rente s'est élevée facilement à 70 50 en liquidation.

On comprend aisément que cette affluence d'acheteurs ait raidi un peu le taux du report, qui s'est tenu constamment de 42 1/2 à 45. — D'ailleurs la haute Banque, ayant fait beaucoup d'achats le mois dernier, a, par cela même, diminué l'importance des capitaux qu'elle employait d'ordinaire en reports.

De nombreuses demandes fin mars avaient lieu le jour même de la liquidation, à 70 90 et 71 fr. Depuis lors, la rente n'a fait que progresser ; le cours de 71, après quelques hésitations, a été franchi, et l'on s'est élevé jusqu'à 71 50, pour fermer hier à 71 20.

Tout contribue à donner un caractère sérieux à ce mouvement de hausse qui depuis deux mois se fortifie et s'enracine chaque jour plus solidement dans l'opinion. La haute spéculation paraît l'avoir adopté franchement, et quant aux capitaux de placement, après l'avoir provoqué, ils ne se montrent pas disposés à l'abandonner promptement.

La liquidation des chemins de fer s'est faite avec le même bonheur que celle de la rente. Les reports, sur ce marché, ont conservé une certaine fermeté, mais dépourvus d'exagération. De fortes levées de titres ont eu lieu, pour le compte des acheteues qui ont été assez bien inspirés pour entrer dans ces valeurs à la faveur des bons cours du commencement de février. Il est résulté de ces levées de titres une hausse considérable qui a favorisé indistinctement toutes les actions, mais spécialement celles du Nord, de Lyon, de la Mé-

---

Un nuage vitra ses yeux caves et brillants ; il s'assit...

« Madame Oldi habite-t-elle cette maison ?... ajoutai-je.

— Vous voudriez donc que je la compromisse ?

Il y avait tant d'oubli de soi dans ce peu de mots, et tant de douceur dans l'expression avec laquelle ils furent dits, que je pris sa main dans la mienne et lui jurai une éternelle amitié. Un sourire amer passa sur ses lèvres.... Enfin, sortant comme par un pénible effort de l'anéantissement où il paraissait plongé :

« Vous êtes un homme d'honneur, Monsieur ; j'ai votre parole, voici l'adresse de madame Oldi, ne pensez à moi que pour la rendre heureuse ; c'est tout ce que vous pouvez faire pour mon bonheur...

Le lendemain, je retournai chez Diégo ; il n'y était plus... Une vieille femme, qui avait pris quelques soins de lui, était établie dans sa chambre. Il l'avait faite sa légataire universelle, en reconnaissance de ses services ; je sus d'elle les privations cruelles qu'il s'était imposées ; depuis trois ans il vivait de pain et d'eau, sans feu, presque sans linge et sans vêtements, travaillant sans relâche, le jour à une petite place qu'il avait obtenue, et la nuit à faire des traductions qui lui étaient à peine payées. « Il donnait tout à *sa sœur*, ajouta la vieille, et elle ne s'est jamais doutée de ce qu'il endurait pour elle. »

Il était parti en disant à cette femme qu'il retournait en Espagne, où ses parents le demandaient.... Il l'avait embrassée, et avait beaucoup pleuré...

Je compris le déchirement de cette âme si belle et si désintéressée ; je compris aussi qu'il ne pouvait plus nous revoir,.. Et malgré tout le bonheur qu'il me laissait, je ne pus de longtemps chasser sa douloureuse image de mon souvenir.

Depuis un an j'étais l'heureux époux de Rosaria, et Oscar le plus fidèle ami de Lida, lorsqu'un soir que nous avions parlé plus que de coutume, ma femme et moi, de l'incomparable ami auquel je la devais, on me remit une lettre timbrée d'Espagne, accompagnée d'une petite boite cachetée de noir. Un vague pressentiment de tristesse nous saisit, et pendant cinq minutes nous ne pûmes nous décider à ouvrir cette lettre. Elle était du supérieur d'un couvent situé en Andalousie, et racontait, en termes simples et pieux, la mort de frère Diégo. Comme il le lui avait promis à son dernier moment, il nous envoyait également une petite croix d'ébène que le mourant avait laissée à ma fille, et sur laquelle il avait exhalé son âme.... et sa passion !

La naissance d'un fils qui arriva six semaines après cette lettre, et que nous appelâmes Diégo, put seule apporter quelques consolations au profond chagrin que nous fit éprouver cette mort, qui avait dû être précédée d'une si longue et si cruelle agonie...

Mme MARIE DE L'EPINAY.

FIN.

UN FLOT VAGABOND.

Parmi les acteurs dont se compose le personnel d'un théâtre, il en est un qui semble enveloppé de la plus complète indifférence, et qui, cependant, rend de très-grands services ; son nom seul l'indique, c'est l'*utilité*. Le jeune premier n'est jamais autre chose qu'un jeune premier ; le père noble, le comique, la duègne, l'ingénue, la grande coquette ne joueront jamais que les rôles de leur emploie. L'acteur dit *utilité* est bien autrement varié ; il se transforme, suivant les besoins du répertoire, d'une façon miraculeuse. Tel qui, dans un acte, joue un brigand ou un villageois, rôles muets, jouera dans l'acte suivant une statue ou un crocodole, rôles également muets. Nous avons vu dans les *Sept Merveilles du monde* quatre utilités remplissant tour à tour les rôles de dame d'honneur Louis XV et de fauteuils de la même époque, deux genres bien différents. De nos jours même le grand succès de la pièce des *Cosaques* n'est-il pas dû, en parti, aux utilités chargées de jouer les rôles de ces Cosaques qui reçoivent d'une façon si comique une quantité innombrable de coups de pied non par devant, et se laissent arracher leurs fonds de culottes d'une façon si naturelle par le chien du sergent Duriveau, à la grande jubilation des Titis.

Nous le répétons, l'*utilité* a une très-haute importance à la scène ; c'est du moins l'opinion qu'elle a d'elle-même. Voilà ce qui explique pourquoi le jeune Camille Note, qui comparait aujourd'hui devant la police correctionnelle sous prévention de vagabondage, interrogé sur sa profession par M. le président, répond avec assurance qu'il exerçait dans les derniers temps la profession de flot.

M. le président : Qu'est-ce que vous étiez ?

Le prévenu : Flot.

M. le président : Qu'est-ce que vous voulez dire ?

Le prévenu : M'sieu, c'est à l'Ambigu, dans la *Prière des Naufragés ;* il y a la mer, qui vient jusqu'au souffleur ; c'est une grande toile verte dont il y avait dessous du monde qui sont à quatre pattes, et qui font les flots en marchant comme ça, M'sieu.

(Ici le prévenu se livre à une pantomime qui excite l'hilarité de l'auditoire et que le président fait cesser au plus vite).

Ce jeune homme mène une existence des plus flottantes ; il sortait de la Roquette quand il a embrassé la carrière de flot. Il passait ses soirées sous les toiles de l'Ambigu, et ses nuits sous l'*étoile* du berger. Arraché du sein de sa *mer* par la suppression de la *Prière des Naufragés*, cet orphelin, aussi amphibie que peu intéressant, a dû se réfugier sur la terre, où il a été arrêté.

La profession de flot a paru par trop *vague :* le tribunal a pensé qu'il fallait au prévenu une existence moins agitée, et en conséquence il a ordonné que ce jeune artiste yous-marin serait enfermé pendant quatre ans dans une maison de correction.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Sous la direction de M. COUVREUR.

Dimanche 8 mars 1857.

MADEMOISELLE DE LA FAILLE, dr. en 6 tabl.
L'AVEUGLE ET SON BATON, vaud. en 1 acte.

Lundi 9 mars.

JEANNE DE FLANDRE, drame en 4 actes.
JEANNE D'ARC EN PRISON, monologue.
LE BAL MABILLE, vaudeville en un acte.